

Points portés à l'ordre du jour à la demande de conseillers communaux
Punten gedragen op de agenda op aanvraag van gemeenteraadsleden.

Punt gedragen op de agenda door dhr S. GATZ, gemeenteraadslid

Onderwerp: Promotie en mogelijkheden van inburgeringstrajecten in Jette.

Inburgering heeft tot doel aan de nieuwkomers in onze samenleving de nodige strategieën (taal, maatschappelijke oriëntatie, begeleiding naar werk) aan te reiken om zelfstandiger in de samenleving te functioneren, op een maatschappelijk verantwoorde manier en met respect voor de waarden en normen van de Belgische/Brusselse samenleving.

Het verwerven van kennis van het Frans en/of het Nederlands is daar een cruciaal onderdeel van.

BON vzw werkt in Brussel aan inburgering, in het Frans en het Nederlands. Zo een 2000 trajecten worden gratis aangeboden. Deze trajecten worden zoveel als mogelijk afgestemd op de noden van de inburgeraars: Trajectbepaling, Basis cursussen Frans of Nederlands, Loopbaanoriëntatie, Maatschappelijke participatie en Individuele trajectbegeleiding zijn modules die worden aangeboden. De tevredenheidsgraad van mensen die het inburgeringstraject volgden, is zeer groot.

Momenteel zijn er twee gemeenten in Brussel die al promotie maken voor die inburgeringstrajecten: Sint-Jans-Molenbeek en Schaarbeek.

Het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek bijvoorbeeld, heeft nu al de gewoonte om één tot twee keer per jaar alle nieuwkomers aan te schrijven waarin BON vzw wordt voorgesteld. Jaarlijks gaan zo een 200 mensen op dit aanbod in en worden cursist inburgering. Een veelbelovend resultaat dat niet veel moeite vraagt van de gemeente.

Het gemeentebestuur van Jette kan dit ook doen, als een extra dienst naar de nieuwkomers in de gemeente. Een 50-tal cursisten inburgering per jaar zou een gepaste doelstelling kunnen zijn.

Daarom de vraag aan het gemeentebestuur om op regelmatige basis tastbare promotie te maken voor de mogelijkheden bij BON vzw, om zoveel mogelijk nieuwkomers te motiveren om een inburgeringstraject te volgen.

Point porté à l'ordre du jour à la demande de M. S. GATZ, conseiller communal

Objet: Promotion et possibilités de parcours d'intégration civique à Jette.

Le but de l'intégration civique est d'offrir aux nouveaux arrivants dans notre société les stratégies nécessaires (langue, orientation sociale et accompagnement des chercheurs d'emploi) afin d'améliorer un fonctionnement autonome dans la société, qui est socialement justifié et qui respecte les valeurs et les normes de la société belge/bruxelloise.

Acquérir des connaissances du français et/ou du néerlandais est un élément très important dans cette démarche.

A Bruxelles "BON vzw" s'occupe de l'intégration civique, en français et en néerlandais. A peu près 2000 parcours sont offerts gratuitement. Ces parcours sont adaptés le plus possible aux besoins de ceux qui dirigent l'intégration civique. Les modules proposés sont entre autres la

détermination du parcours, les cours élémentaires de français ou de néerlandais, l'orientation vers le marché de l'emploi, la participation sociale et l'accompagnement individuel. Le degré de satisfaction des personnes qui ont suivi le parcours d'intégration civique est très élevé.

Actuellement, deux communes à Bruxelles font de la promotion pour ces parcours d'intégration civique, à savoir Molenbeek-Saint-Jean et Schaerbeek.

La commune de Molenbeek-Saint-Jean par exemple, a déjà pris l'habitude d'adresser une à deux fois par an un courrier à tous les nouveaux arrivants, dans lequel est présentée l'asbl "BON vzw". Annuellement près de 200 personnes réagissent et s'inscrivent aux cours d'intégration civique.

Un résultat prometteur qui ne demande pas tant d'effort à la commune.

L'administration communale de Jette peut faire pareil, comme étant un service supplémentaire envers les nouveaux arrivants dans la commune. Une cinquantaine d'inscriptions par an pourrait convenir comme objectif.

Voilà pourquoi la question à l'administration communale de promouvoir de manière concrète les opportunités de "BON vzw". Ainsi on pourra motiver un maximum de nouveaux arrivants à suivre le parcours de l'intégration civique.

Intervention de Mme Claire Vandevivere, Echevine, sur le point mis à l'ordre du jour par M. Sven Gatz, Conseiller, concernant la promotion et les possibilités de parcours d'intégration citoyenne à Jette.

Comme Echevine en charge de l'Égalité des Chances et de l'Intégration, c'est une question qui me tient particulièrement à cœur. Comme vous, j'estime important de mieux organiser l'accueil des étrangers « primo-arrivants » sur notre territoire, même si notre commune n'est pas considérée comme une zone prioritaire par les pouvoirs subsidiaires, contrairement à d'autres communes bruxelloises. Il n'en reste pas moins que le nombre croît effectivement d'année en année, avec un taux sensiblement supérieur à celui de l'augmentation de la population.

J'ai donc entamé des consultations de différents organismes officiels ou associatifs qui sont impliqués ou sensibles à cette problématique. Cette consultation est toujours en cours, mais pour bien comprendre la situation, il est primordial de bien examiner le contexte bruxellois.

En effet, il y a aujourd'hui deux logiques différentes qui se côtoient sur le territoire de la région de Bruxelles-Capitale : l'inburgering et la cohésion sociale. L'inburgering a été mis en place à l'initiative de la communauté flamande, de manière contraignante sur le territoire de la Région Flamande et de manière libre sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. La politique de cohésion sociale a été mise en place à l'initiative de la COCOF et donc exclusivement sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

La politique de cohésion sociale est de la compétence de ma collègue Christine Gallez. Je lui laisserai donc le soin d'expliquer le travail réalisé en la matière par les associations jettoises.

Pour ma part, à Jette, les deux approches peuvent être utilisées. Et je pense que le concept d'inburgering peut apporter des avantages dans le cadre de démarches individuelles de primo-arrivant.

Ma priorité, comme Echevine de l'Égalité des Chances et de l'Intégration, est la réalisation d'une brochure à remettre à tous les primo arrivants afin de leur faire connaître toutes les possibilités, à Jette comme ailleurs, leur permettant de prendre leur vie en main dans trois

domaines : l'apprentissage des langues nationales, la citoyenneté et l'insertion professionnelle. Il est évident que l'association BON figurera en bonne place dans cette brochure.

Je souhaite prendre le temps pour réaliser convenablement cette brochure qui n'aurait d'intérêt que dans la mesure où elle serait multilingue. Se pose alors le choix des langues, à discerner avec des professionnels du secteur, et surtout le financement des traductions.

Mais croyez bien que je mettrai tout en œuvre pour faire aboutir ce premier projet que je considère comme un point de départ vers une véritable politique d'accueil des primo-arrivants à Jette.

Intervention de Mme Christinge Gallez, Echevine, sur le point mis à l'ordre du jour par M. Sven Gatz, Conseiller, concernant la promotion et les possibilités de parcours d'intégration citoyenne à Jette.

En matière de cohésion sociale, la Cocof a défini 3 thématiques prioritaires pour les nouveaux contrats quinquennaux 2011-2015.

1. le soutien et l'accompagnement scolaire

En complémentarité avec les écoles et en lien avec le milieu de vie des enfants, les actions sont soutenues en matière de soutien scolaire avec un accent particulier porté sur les aides spécifiques aux adolescents.

2. L'alphabétisation et l'apprentissage du français pour les publics peu ou non scolarisés

Ces actions s'appuient sur des pédagogies interculturelles et participatives et doivent permettre la prise de parole, le pouvoir sur sa vie, son milieu et son environnement.

3. l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants

Actions axées non seulement sur l'apprentissage de la langue via l'alphabétisation et le Français, langue étrangère, mais aussi sur des modules d'initiation à la citoyenneté. Un accompagnement personnalisé et/ou collectif permettra d'acquérir les connaissances en matière d'aide sociale, de logement, de santé, d'insertion socioprofessionnelle.

Ces trois priorités ont déjà été rencontrées par certaines de nos associations jettoises subsidiées en matière de cohésion sociale :

- Le soutien scolaire est proposé par Coso, le Centre d'entraide avec Interquartier, et l'Abordage.
- L'alpha et le Français sont organisés dans des cours de différents niveaux par le Centre d'Entraide, Coso, Espace Femmes, l'Abordage pour les tables de conversations ... et par d'autres institutions comme les cours de promotion sociale.
- L'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants sont principalement réalisés par le Centre d'Entraide. Cette dernière association nous a d'ailleurs rentré pour le programme 2011-2015 un projet qui s'approche davantage des activités du BON, avec des journées de sensibilisation aux institutions belges et aux coutumes du terroir : structure de la Belgique, institutions belges, droits et devoirs en matière de logement, transports publics, santé, savoir-vivre à la Belgique, etc. Ces journées, si possible données dans la langue du public concerné, seront synthétisées dans une brochure avec de multiples adresses. Par ailleurs, ce Centre fait également de l'accompagnement social individualisé. Plus d'une centaine de personnes bénéficient des services du Centre d'Entraide par an.

En matière d'insertion socio-professionnelle, la commune ne maîtrise pas les leviers nécessaires pour ce type de public et plus particulièrement pour les primo-arrivants qui ne bénéficient que rarement d'un permis de travail.